



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

\*\*\*\*\*

**ATELIER**

**« PROPRIETE INTELLECTUELLE ET RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE »**

30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2011

CeRSAE, ANTANANARIVO

**DISCOURS D'OUVERTURE**

*Par Monsieur le Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique (MESUPRES)*

- ✓ Son Excellence Monsieur Le Premier Ministre
- ✓ Madame le Membre du Conseil Supérieur de la Transition
- ✓ Excellences Madame et Messieurs les Ministres (Ministère d'Etat chargé de l'économie et de l'Industrie, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Environnement et des Forêts...) ou leur représentant....
- ✓ Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, les Directeurs généraux, les Directeurs
- ✓ Mesdames et Messieurs les chercheurs-enseignants et enseignants-chercheurs et partenaires
- ✓ Mesdames et Messieurs les partenaires scientifiques, techniques et financiers

- ✓ Messieurs les Représentants Economiques ici présents
- ✓ Honorables Invités
- ✓ Excellence, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour.

L'Afrique est entrée dans ce Millénaire avec l'engagement renouvelé de bannir la pauvreté, d'augmenter la productivité économique, de réaliser le développement durable et de s'intégrer dans l'économie du savoir global. Or, plus que jamais, la recherche scientifique/technologique, l'innovation et ses applications sont indispensables au développement. L'exemple des pays les plus avancés et les pays émergeant, qui ont basé leur développement sur la technologie et l'innovation en constitue des preuves.

L'économie du savoir est surtout marquée par l'avènement des nouvelles technologies qui ont influencé, voire transformé nos comportements. Cette montée de nouvelles technologies a en effet eu un impact majeur dans les relations entre les Etats et les peuples.

En même temps qu'ils ont vu leur vie économique, sociale et culturelle transformée et améliorée, ces peuples ont fait part d'attentes de plus en plus nombreuses face aux problèmes de la santé publique, de la sécurité alimentaire, du changement climatique etc....

Pour l'Afrique, intégrer cette économie du savoir global, basée sur la connaissance et la technologie, est nécessaire si ce continent ne veut pas accroître sa marginalisation. En effet, nul n'ignore que les Sciences, les Technologies et la Recherche scientifique génèrent des connaissances et contribuent à l'amélioration du bien-être social de la population toute entière.

Madagascar doit à son niveau promouvoir la production et le développement des connaissances endogènes pour satisfaire les exigences de bien-être de ses populations. Cela passe par la production de savoirs issus de la recherche dans les universités et les Centres de recherche. Ainsi, des institutions ont été créées et des chercheurs formés depuis 1983 afin de développer des travaux de recherche appliqués répondant aux attentes des populations et aux besoins de développement du pays (CNRO, CNRE, CNARP,

PBZT, INSTN, FOFIFA, CIDST, CNRIT, IMVAVET). Ces centres sont complémentaires des Universités et interviennent dans les domaines prioritaires suivants :

- La production agricole et le développement rural
- La gestion de l'environnement marin et continental et la valorisation de la biodiversité
- Les innovations technologiques et nucléaires
- Les énergies nouvelles et renouvelables
- Le transfert des résultats, la communication et l'information

Malgré les efforts déployés par nos dispositifs de recherche (centres, instituts, universités), la recherche malagasy doit encore faire face à des problèmes majeurs qui constituent un frein pour son développement, entre autres :

- ✓ les problèmes matériels et financiers ;
- ✓ le manque de motivation des chercheurs accentué par une insuffisance de protection et d'exploitation des résultats. Cette situation entrave les transferts de technologie.

Il est à noter que le MESupReS a déjà procédé à la résolution progressive de ces problèmes tout en améliorant les indemnités liées à la fonction des chercheurs et en dotant quelques laboratoires de Recherche de nouveaux matériels techniques. Il est clair que ceci est encore un début et beaucoup restent encore à faire.

Concernant particulièrement la Propriété Intellectuelle, la majorité des chercheurs méconnaissent les procédures et avantages y afférents.

C'est la raison pour laquelle le présent atelier tombe à point nommé.

J'encourage le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et les organismes chargés de la Protection intellectuelle (OMAPI et OMDA), ainsi que leurs partenaires publics et privés, à collaborer étroitement pour promouvoir son application à Madagascar.

J'attends également du présent atelier qu'il débouche sur des résolutions et recommandations concrètes pouvant concourir aux réflexions en cours sur la nouvelle stratégie de la Propriété Intellectuelle et sur sa prise en compte dans la stratégie de développement de la Recherche.

Enfin, je souhaite un plein succès au présent atelier et remercie d'avance tous ceux qui ont, de loin ou de près, participé à l'organisation de cet atelier (DGRP, DR, CNR, Universités, OMAPI, OMDA, Coopération française/PARRUR) et plus particulièrement les experts de l'OMPI qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir à Madagascar spécialement à cette occasion.

Sur ce, je déclare ouvert cet atelier sur la Propriété Intellectuelle et la Recherche Scientifique.